

## CIRCONSCRIPTION DE SAINT-JEAN DE LUZ - NOTE ANIMATIONS 2017 / 2018

Vous allez pouvoir vous inscrire en ligne aux animations pédagogiques pour cette année scolaire, par le biais de l'application GAIA

**Du lundi 9 octobre 2017 (à 9h) au mercredi 18 octobre 2017 (à minuit).**

à cette adresse :

<http://portailrh.ac-bordeaux.fr/arena>

Avant toute connexion, nous vous invitons à prendre connaissance de :

- [La notice d'inscription aux animations pédagogiques 2017/2018](#) (Vous y trouverez toutes les informations **INDISPENSABLES** pour vous connecter et pour vous inscrire)
- [Les catalogues des animations pédagogiques proposées pour les enseignants de la circonscription](#)
- [Les autres documents fournis en pièces jointes](#)

### NOTES :

Utilisez le **numéro de dispositif** (voir première colonne des catalogues) pour vous inscrire (exemple le n°**17D0640233** renvoie aux animations réservées aux directions d'écoles)

Vous devez **vous inscrire à toutes les animations** (obligatoires et optionnelles choisies)

Commencez par les animations **obligatoires** (voir ci-dessous) et complétez ensuite vos choix en fonction du nombre d'heures restant disponibles (cf. 18 h)

NIVEAUX CONCERNES	CYCLE 3 TOUS NIVEAUX	CYCLE 3 CM2	CYCLE 2 TOUS NIVEAUX	CYCLE 2 CP	CYCLE 1 TOUS NIVEAUX
THEME	MATHS	INTERDEGRE	LECTURE ET LVE	ATELIERS LECTURE	SCIENCES
HEURES	9 h	3 h	3 h + 3 h	2 h	3 h
CODES GAIA	n° <b>17D0640230</b> n° <b>17D0640229</b>	n° <b>17D0640436</b> n° <b>17D0640438</b> n° <b>17D0640437</b>	n° <b>17D0640406</b> n° <b>17D0640408</b>	n° <b>17D0640405</b>	n° <b>17D0640228</b>

(Attention n° de dispositif GAIA dépendant des secteurs géographiques ou du thème)

### Enseignants exerçant sur plusieurs niveaux

Ces personnels doivent choisir le cycle dans lequel ils ont le plus d'élèves.

### Directrices et directeurs d'écoles

Ces personnels doivent s'inscrire à **l'animation obligatoire** : n°**17D0640233**

### PES, T et T2 bilingues LVR Basque

Ces personnels doivent s'inscrire à **l'animation obligatoire** : DPT Enseigner en/le basque PES T1 T2 n°**17D0640135**

### Enseignants de l'école élémentaire Hendaye ville

Ces personnels doivent s'inscrire à **l'animation obligatoire** : Dispositif ULIS n°**17D0640325**

### Titulaires remplaçants

Les titulaires remplaçants étant amenés à intervenir à tous les niveaux, ils effectueront leurs choix dans les propositions d'animations optionnelles sans tenir compte du niveau d'enseignement. **Ils doivent cependant choisir un cycle pour les animations obligatoires.**

## Enseignants des écoles maternelles Hendaye Boulaert et Hendaye gare

Ces personnels uniquement doivent s'inscrire à **l'animation** SJDL TABLETTES RATRAPAGE n°**17D0640234** afin de compenser les heures de formation reçues en 2016/2017

### Animation : PROJETS PARTICULIERS DES ECOLES

Les enseignants ayant fait parvenir un thème de projet particulier lié à leur école (équipement en TBI, autres projets, ...) doivent s'inscrire à cette animation pour bénéficier de 3 h affectées à ce projet. n°**17D0640640**

### Notes sur les formations à distance

#### 01 - Formations à distance précédées de séances en présentiel

Si elles n'étaient pas indiquées dans GAIA, les indications de dates d'ouverture de ces parcours vous seront communiquées par courriel en temps utiles.

#### 02 - Formations à distance proposées en Autoformation

Utilisez la fiche jointe à cette note pour vous inscrire à ces formations en autonomie et les faire apparaître dans votre espace Magistère.

- N°**17D0640225** Utiliser des ressources numériques en classe avec Eduthèque - 1h
- N°**17D0640231** Concevoir et mener des séances d'éducation musicale avec Musique Prim - 1h
- N°**17D0640232** Des ressources numériques pour ma classe avec Primabord - 1h
- N°**17D0640227** La laïcité - 2h

#### 03 – La formation : n°**17D0640373** Éducation aux Médias et à l'Information 3 h

Elle se déroule entièrement à distance

### Animations Communauté Pays Basque

Les collègues ayant déjà réalisé leur inscription sur le site de la Communauté doivent néanmoins s'inscrire aussi sur GAIA afin de recevoir une convocation officielle (Uniquement ces collègues, nouvelles inscriptions non acceptées).

### Remarques

Certaines dates et certains lieux d'animations sont à confirmer ou à déterminer. À vérifier lors de votre inscription sur l'application. Si ces éléments ne sont pas indiqués, ils vous seront communiqués en temps utile par courriel sur la boîte institutionnelle de l'école et si possible sur votre boîte institutionnelle personnelle (boîtes en ac-bordeaux.fr).